



COMMISSION EUROPÉENNE  
DG EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Dialogue social, droits sociaux, conditions de travail, adaptation au changement  
**Dialogue social, relations industrielles**

**Compte rendu de la réunion du groupe de travail  
du Comité de dialogue social du secteur de la construction  
sur la «formation professionnelle initiale et continue»  
Bruxelles, 11 février 2010**

Le président, M. Coillot (EFBWW), ouvre les travaux et souhaite la bienvenue aux participants.

Il donne lecture de l'ordre du jour, qui est adopté.

**1) Approbation du compte rendu de la réunion du 2 octobre 2009**

Le compte rendu de la réunion du 2 octobre 2009 est approuvé à l'unanimité.

**2) Présentation d'un projet traitant de la «comparabilité des qualifications sectorielles pour la construction entre pays de l'Union européenne»**

M. V. Tütlys [Centre pour la recherche et l'enseignement professionnel de Kaunas (Lituanie)] présente un projet traitant de la comparabilité des qualifications sectorielles (y compris dans le secteur de la construction) en Autriche, République tchèque, France, Irlande et Lituanie.

Le texte de son exposé (en anglais) peut être téléchargé à l'adresse suivante:

[http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral\\_social\\_dialogue/library?l=/construction/2010/20101102\\_arbeitsgruppe/cons\\_20100211\\_enpdf/ EN 1.0 &a=d](http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/construction/2010/20101102_arbeitsgruppe/cons_20100211_enpdf/EN_1.0_&a=d)

Répondant à diverses questions, M. Tütlys fait remarquer qu'il est utile de définir les différences nationales afin de les dépasser au niveau sectoriel. Les différences entre pays en ce qui concerne, par exemple, le besoin d'une formation pratique ont été prises en compte dans le projet, mais pas en détail. Le CEC a servi de base pour la comparaison entre les qualifications. Le projet ne prévoit pas la soumission de propositions pour une nouvelle version du CEC. M. Tütlys distribue aux participants des exemplaires du rapport final du projet SECCOMPAT.

Les participants estiment qu'il serait utile de discuter en profondeur de la comparaison nationale, du cadre de qualification sectoriel et du CEC. Le président insiste sur la nécessité de disposer de traductions des études en plusieurs langues, de manière à faire un plus ample usage de ces études.

Le point 4 est examiné avant le point 3.

#### **4) Projet conjoint FETBB-FIEC et maçons**

M<sup>me</sup> Linda Clark, de l'université de Westminster, n'a pu assister à la réunion.

M. Gehring (FETBB) et M. Campogrande (FIEC) donnent un aperçu succinct de la situation actuelle.

Dans le contexte de ce projet Leonardo da Vinci, huit rapports nationaux ont été établis et présentés. Il convient maintenant de se concentrer sur les questions d'ordre pratique. Le rapport de synthèse comparera les différents systèmes et présentera des conclusions sur ce qui est comparable et ce qui ne l'est pas.

Un rapport intermédiaire a été réclamé par les services de la Commission. Il fera l'objet d'une évaluation en fonction de laquelle le montant sera réglé en tout ou en partie, après quoi des rapports nationaux approfondis seront établis; chacun d'eux sera confié à deux pays.

M<sup>me</sup> Repellin (FFB-FIEC) insiste sur la nécessité de veiller à prendre effectivement en compte les interventions et les commentaires de toutes les parties concernées dans la version finale des rapports. M. Gehring (FETBB) et M. Campogrande (FIEC) confirment qu'il est toujours possible d'adapter les rapports nationaux. Puisqu'il s'agit d'un projet des partenaires sociaux, il est important que le point de vue de ces derniers soit présenté de manière appropriée.

Les prochaines réunions du consortium auront lieu à Bruxelles les 19 et 20 mai, les 22 et 23 septembre et le 25 octobre. La conférence de clôture est prévue pour le 26 novembre 2010.

Il est convenu que les auteurs seront invités à la réunion plénière du CDSS.

#### **3) Exposés sur le thème «Forum restructurations – Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux dans les secteurs»**

Échange de vues

M. Lebrun (Commission européenne, DG EMPL F3) présente deux exposés dont le texte peut être téléchargé aux adresses suivantes:

Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux dans les secteurs:

[http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral\\_social\\_dialogue/library?l=/construction/2010/20101102\\_arbeitsgruppe/20100211\\_skills/ EN 1.0 &a=d](http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/construction/2010/20101102_arbeitsgruppe/20100211_skills/ EN 1.0 &a=d)

Conseils sectoriels européens sur l'emploi et les compétences

[http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral\\_social\\_dialogue/library?l=/construction/2010/20101102\\_arbeitsgruppe/cons\\_20100211\\_enpdf\\_1/ EN 1.0 &a=d](http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/construction/2010/20101102_arbeitsgruppe/cons_20100211_enpdf_1/ EN 1.0 &a=d)

La DG Emploi a mené 18 études sectorielles prospectives sur l'emploi et les qualifications; pour sa part, la DG Entreprise en a mené une. La présentation des résultats a eu lieu les 7 et 8 décembre 2009.

Répondant à diverses questions sur les «conseils sectoriels européens», M. Lebrun fait remarquer qu'il n'est pas prévu de créer une «super-structure» européenne: ces conseils sectoriels seront créés uniquement à l'initiative des partenaires sociaux concernés, et non de la

Commission; l'idée est d'établir un lien entre les observatoires nationaux pour échanger des informations et analyser les principales tendances en matière d'emploi et de qualifications dans les États membres. Dialogue social et observatoires sont deux concepts bien distincts: le dialogue social se tient entre les partenaires sociaux, tandis que les observatoires sont des outils supplémentaires destinés à aider ceux-ci.

Un tel échange peut bénéficier autant aux autorités nationales qu'aux partenaires sociaux.

Le FETBB et le FIEC font remarquer que la communication a probablement été insuffisante à propos des conseils sectoriels, dont on pensait qu'ils traitaient de questions à l'ordre du jour des partenaires sociaux. Ils remercient M. Lebrun d'avoir clarifié les choses dans son intervention.

## **5) Éventuel projet conjoint sur le thème «Attirer les jeunes dans l'industrie de la construction»**

### Échange de vues

Le FIEC propose de créer un site internet commun sur lequel les États membres annonceraient des initiatives et des campagnes nationales visant l'amélioration de l'image du secteur.

M<sup>me</sup> Repellin et M. Lair (FFB-FIEC) expliquent qu'en France le problème n'est pas simplement d'attirer les jeunes dans le secteur, mais aussi de les y faire rester.

Le FIEC décrira le projet plus en détail à la prochaine réunion plénière.

M. Weitig (IG Bau-FETBB) fait le point sur la situation en Allemagne. Une grande campagne dotée d'un budget d'environ 50 millions d'euros et financée par les chambres des métiers est sur le point d'être lancée, l'objectif étant d'améliorer l'image des artisans. M. Garstka (HDB-FIEC) insiste sur la nécessité de pouvoir compter sur de nombreux partenaires et sur un soutien financier adéquat pour améliorer durablement l'image du secteur.

## **6) Informations diverses**

Néant

## **7) Prochaines réunions**

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le 25 novembre 2010 dans l'après-midi, et les réunions de préparation correspondantes, dans la matinée du même jour.

La «conférence des maçons» se tiendra le 26 novembre à Bruxelles.

Le président remercie tous les participants et clôt la réunion.

